

RW/931/2020/3304/2294/101

Lot 101

La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 18 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au sol. En raison de jeunes bois, le débusquage se fera exclusivement au cheval. Bois mesurés au compas. Cubage via hauteur recoupe et défilement. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'*Ips typographus* L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	1 516	--
Volume grumes	284,799	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	284,799	m ³
Cube moyen	188	dm ³
Circonférence moyenne	49,024	cm
Surface de coupe	4,480	ha
Contact	VERDIN Amandine, 0474/08.41.08 --	
Triage	Triage De Ortho --	
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne --	
Lieu(x)-dit(s)	NABLERY - cpe 6 --	
Vente	Vente de La Roche -- Lundi 28 septembre 2020 à 17:30 ' Maison du Plateau ' Vecmont b 3 6980 La-Roche (Maison Communale)	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

